

JEAN FABRE

Paris

INTRODUCTION GÉNÉRALE

(AU SUJET DE L'ÉDITION DES «OEUVRES COMPLÈTES» DE DIDEROT.
AU NOM DU COMITÉ DE PUBLICATION: HERBERT DIECKMANN, JACQUES
PROUST, JEAN VARLOOT, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL)

Si, en la personne de ses critiques patentés, le XIX^{ème} siècle a pu être taxé d'ingratitude envers son prédécesseur, il s'était du moins attaché à donner des grands écrivains du XVIII^{ème} siècle des éditions que l'on pouvait considérer en leur temps comme complètes. Deux du moins d'entre elles: le «Voltaire» de Louis Moland et le «Diderot» d'Assézat—Tourneux ont servi, depuis lors, de fondement à la critique. Le plus juste hommage qu'on puisse leur rendre est de constater que le progrès des recherches dont elles ont été l'instrument a fait apparaître la nécessité de les remplacer par des entreprises dont l'ambition serait analogue, mais les fondements mieux assurés.

En ce qui concerne Diderot, ce progrès, d'abord assez lent à se manifester, a pris, au cours des trente dernières années, une extension et un rythme que l'on peut qualifier de prodigieux. Sans en approfondir les causes, ni en détailler les acquis, on notera seulement que nous disposons aujourd'hui pour quelques unes de ses oeuvres, récemment découvertes ou depuis longtemps célèbres, d'éditions qui, par leur solidité, méritent d'être considérées comme exemplaires. Mais ces réussites partielles, outre qu'elles risquent de fausser par leur éclat l'image que la critique moderne se fait de Diderot, souffrent elles-mêmes de leur caractère fragmentaire et invitent à l'effort qui permettrait de les remplacer dans un ensemble. Le moment est donc venu de donner des *Oeuvres* de Diderot une édition qui n'aura certes pas la prétention d'être définitive, mais seulement aussi complète et aussi critique que l'autorise un savoir encore en devenir, mais considérablement affermi ou accru, dans toute l'exigence qui résulte de l'état actuel de ce savoir.

Le principe étant posé, son application s'avère singulièrement ma-

laisée. Nulle oeuvre en effet ne pose à son éditeur autant de problèmes que celle de Diderot. Dispersée, disparate et hybride, tantôt occasionnelle et hâtive, au point de ne relever en apparence que du hasard et du moment, tantôt systématique, longuement concertée et plusieurs fois reprise; tantôt utilitaire, voire mercenaire, aux limites de la vulgarisation, de la compilation et du plagiat, tantôt expérimentale, gratuite et purement personnelle; tantôt si généreusement offerte ou si captieusement répandue qu'elle s'est incorporée à l'oeuvre d'autrui ou a disparu dans l'anonymat, tantôt restée si secrète, intentionnellement ou accidentellement, qu'une postérité fort tardive en a eu seule la révélation et qu'aujourd'hui encore une partie notable d'entre elle reste à identifier et à découvrir, cette oeuvre concerne ou effleure à peu près tous les domaines de la pensée, de la science et de l'art, amalgame ou disloque les formes traditionnelles de l'expression littéraire et lance un perpétuel défi à tous les essais de discrimination et de classement.

Car, sous peine de le trahir, il faut prendre Diderot tel qu'il est, c'est à dire tel qu'il se manifeste dans la déconcertante diversité mais dans l'unité profonde de son oeuvre. Nul ne sait ce qu'aurait été l'édition complète de ses oeuvres, selon le plan qu'il aurait arrêté lui-même: ce fut sans doute le projet de ses dernières années, mais les indices qui en sont restés sont si faibles qu'ils permettent de penser que ce projet demeura aux confins de l'intention et du rêve, moins par manque de temps ou de forces ou par un trait de caractère propre à Diderot que par la difficulté de rassembler, de grouper, de retenir — ou d'exclure — les innombrables productions de sa plume. Devant cette carence, nul n'est autorisé à se substituer à lui pour trancher des discriminations et aménagements éventuels.

L'interdit vaut, au premier chef, pour la frauduleuse entreprise qui, en 1773, se présentait comme la *Collection complète des oeuvres philosophiques de M. Diderot*: conçue et réalisée à l'insu de l'auteur, cette «collection» aberrante provoqua, à juste titre, son indignation et son désaveu. Mais une défiance analogue doit s'étendre à l'édition Naigeon (1798) et à l'édition Brière (1821—1823), quel que fût le zèle «philosophique» déployé par la première au service de Diderot et le bénéfice que retira la seconde du concours que lui avaient apporté ses héritiers. Ce fut l'honneur de Jules Assézat et Maurice Tourneux que d'avoir substitué à l'arbitraire ou aux timidités de leurs prédécesseurs un souci d'objectivité, que l'on aurait souhaité seulement mieux informé et plus vigilant: dans leur désir de ne rien écarter de ce qui pouvait être attribué à Diderot, ils fondèrent cette attribution sur de très contestables critères, si bien que leur édition pêche encore plus par excès que par défaut. Il est vrai qu'il convient de lui en ajouter autant, compte tenu des inédits récemment découverts, et d'opérer une refonte critique de tout le reste, à commencer par le principal: l'établissement des textes, qui doit se

fonder sur la comparaison de leurs différentes versions, au lieu de se fier à une vulgate fautive ou au hasard d'une révélation. Mais, ces réserves faites, le principe subsiste: aucune édition de Diderot ne pourra prétendre être non seulement complète, mais loyale, que si elle n'écarte rien à priori de ce qu'il a été amené à écrire.

Car, sous prétexte de mieux servir sa vérité, il serait outrecuidant de régler cette vérité sur un autre «modèle idéal» que celui qu'il s'était à lui-même assigné. Aux yeux de son siècle, mais d'abord aux siens, il voulut être intrépidement et par excellence le *Philosophe*, dans toute la modernité militante de ce terme mais aussi dans sa plus antique dignité. L'une et l'autre ambition convergent en ce «sur-moi» que dès la *Promenade du sceptique* il avait appelé Ariste, mais avec lequel il s'identifie hardiment dans «l'entretien avec lui-même» qui clôt le *Discours sur la poésie dramatique*. A quarante ans, Diderot-Ariste

conçut qu'il avait encore à apprendre. Il rentra chez lui. Il se livra à l'histoire, à la philosophie, à la morale, aux sciences et aux arts...

Ce qui a été dit de sa mobilité, de son universelle curiosité et de la dispersion qui en fut l'inévitable rançon, relève en fait sinon d'un plan exécuté à la lettre, du moins d'une ambition ouvertement et librement avouée. La quête du multiple est à ses yeux la condition même de la conquête de l'unité, sans quoi, comme Diderot l'a affirmé à maintes reprises, «il n'y a point de philosophie». L'homme que Voltaire appelait malicieusement «le pantophile» n'a été curieux de tout que dans la mesure où il s'est proclamé adepte du Tout.

Dans cette perspective, l'*Encyclopédie* n'est pas le boulet auquel un génie captif serait resté rivé, au moment où il aurait dû prendre son essor, mais l'instrument le mieux approprié à l'exigence qu'il portait en lui. Mme de Vandeul idéalise quelque peu le philosophe, mais elle ne le trahit pas, lorsqu'elle déclare que dans cette gigantesque entreprise où les libraires

saisirent avec avidité un moyen de s'enrichir, son père ne voyait que le bonheur suprême d'exercer ses talents, de faire un grand et bel ouvrage, et de connaître tous les arts en étant forcé de les décrire.

Il est normal qu'une telle servitude, dont il convient d'ailleurs de ne pas exagérer la lourdeur, ait arraché à un travailleur excédé des récriminations; mais il serait abusif de tirer de ses plaintes un lamento sur les forces perdues et des chefs-d'oeuvre immolés. Quand le Neveu de Rameau se fait le porte-parole des talents restés en jachère ou étouffés à leur naissance par la cruauté du sort, le Philosophe se contente de répondre: «A quoi qu'un homme s'applique, la nature l'y destinait». Loin de se résoudre en conformisme ou en bonne conscience, cette réponse, la même que Diderot adressait naguère à Landois, autre génie dévoyé, au

nom d'un matérialisme conséquent, fixe à tout homme, mais d'abord à lui-même, son premier devoir, qui est de devenir ce qu'il est, au lieu de s'abandonner au mirage de ce qu'il aurait pu être. Il est donc injurieux pour sa mémoire de célébrer en lui le grand écrivain qu'il n'a pu être, dit-on, que par récréation ou par intermittence, en dépréciant conjointement la masse de son oeuvre, au nom de ce qu'on appelle aujourd'hui «la littéraiteté».

Comme l'esprit souffle où il veut, l'écrivain se manifeste en Diderot où on l'attendait le moins: en annotant ou même en traduisant un ouvrage, en compilant un article, en rédigeant un traité, en expédiant un compte-rendu. A toute occasion, les mots s'animent sous sa plume et cessent d'être des signes pour devenir des «êtres vivants». Inversement, ils se guignent souvent ou se glacent, lorsque l'écrivain exécute un projet qu'on pouvait croire proprement littéraire. Fort heureusement, une telle spécificité se révèle, en son cas, illusoire. L'écrivain, le philosophe, le moraliste, et on peut ajouter: le savant, le journaliste, le curieux, l'amateur d'art sont en lui, quelle que soit la dominante, non seulement solidaires, mais si intimement confondus qu'il est vain de les dissocier. D'où, en dépit de la commodité apparente, l'infirmité de toutes les éditions, y compris celle d'Assézat—Tourneux, qui ont prétendu distribuer ses oeuvres en catégories distinctes: littéraires, philosophiques, artistiques, politiques etc. Dans quelle série rangera-t-on le *Rêve de d'Alembert*? Le *Neveu de Rameau* bouleverse sans doute et rénove le genre littéraire du dialogue, mais dans la mesure où ce dialogue révèle la montée d'un scrupule et marque une étape décisive dans le cheminement d'une réflexion aux prises avec elle-même. La pensée de Diderot prend si spontanément un tour romanesque que l'on ne saurait s'étonner de voir le roman s'offrir au philosophe comme un moyen de s'arracher à l'abstraction et de permettre à sa raison pratique de dépasser les contradictions ou de lever les barrières contre lesquelles sa raison pure venait buter. Il faut être singulièrement épris d'esthétisme pour ne voir en *Jacques le Fataliste* que la mise en question d'une forme, un jeu sur le roman et le contre-roman: ce jeu est aussi ou d'abord une «expérience morale» et le Philosophe n'est jamais davantage à son affaire que lorsqu'il paraît mettre en vacance sa philosophie. Par contre, la littérature, au sens le plus noble du terme, fait irruption jusque dans les *Eléments de Physiologie*, et quelques-unes des pages les plus attachantes de Diderot, celles où une manière d'écrire qui n'appartient qu'à lui révèle ce qui lui tient à coeur, s'insèrent dans ses essais les plus techniques ou les articles qu'il compile pour l'*Encyclopédie*. La règle qui en résulte va de soi: quelle que soit leur destination ou leur nature, tous les textes de Diderot qu'elle aura pu rassembler trouveront place dans notre édition, à la seule condition qu'ils aient été réellement rédigés par lui.

Car cette condition suffisante est aussi une condition nécessaire. Di-

derot n'a pas besoin d'être enrichi des dépouilles d'autrui. Sans doute n'était-il pas plus avare de ses connaissances ou de ses talents que de sa bourse. Mme de Vandeuil rassemble à ce sujet des anecdotes qui se veulent édifiantes, en nommant à l'appui quelques bénéficiaires de sa générosité: du plus obscur, «un M. de Glénat», au plus illustre, Jean-Jacques Rousseau. Mais si elle s'aventure fort en disant que c'est son père qui «a donné à Rousseau l'idée de son *Discours sur les arts*», elle ne va pas jusqu'à prétendre qu'il est l'auteur de cet ouvrage, mais seulement qu'il «l'a revu et peut-être corrigé». L'édition Assézat fera preuve de moins de prudence, en prenant à la lettre une indication fournie par Rousseau pour insérer, sans plus de façons, deux pages entières de son *Discours sur l'inégalité* dans les oeuvres complètes de Diderot! La critique interne aurait dû jouer, en pareil cas, pour rendre au moins douteuse une restitution aussi cavalière! Mais à l'inverse, une telle critique ne suffit jamais pour décider d'une attribution. Tout en contestant la paternité d'ouvrages dont il était pourtant réellement l'auteur, Diderot écrivait au lieutenant de police Berryer, le 10 août 1749:

Il y a dans les *Observations* de l'abbé Desfontaines plusieurs morceaux de ma façon...

et l'on peut étendre au *Mercure* et à d'autres périodiques la contribution que leur fournissait à ses débuts un homme «faisant métier de journaliste», et non de «journalier», comme le porte par confusion l'acte de décès (29 septembre 1744) de son premier enfant Angélique Diderot. Forte de cette présomption globale, la critique s'est évertuée, avec beaucoup d'ingéniosité et parfois d'esprit de système, à extraire de ces périodiques les articles où elle croyait reconnaître la main de Diderot: mais le résultat a été généralement décevant, parce qu'il ne pouvait se fonder que sur de menus et fugitifs indices: rencontres d'idées, analogies thématiques, concordances — occasionnelles — de style. Il en reste quelques hypothèses séduisantes, mais une édition doit s'édifier non sur des hypothèses, mais sur des preuves objectives, soit d'ordre scripturaire et formel: manuscrits, minutes autographes, envois, reçus, lettres, soit d'ordre historique: déclarations de Diderot lui-même, attributions cautionnées par lui, témoignages contrôlés de tierces personnes etc.

C'est de la conjonction de ces preuves qu'est issue aujourd'hui la possibilité de reconnaître formellement à Diderot la part qui lui revient, à titre d'auteur, dans la *Correspondance littéraire* dont Grimm, puis Meister, furent les maîtres d'oeuvre, et, à un moindre degré de certitude, car la pratique de l'insertion y est autrement subtile, dans l'*Histoire des deux Indes*, qui lui servit de banc d'essai et de tribune. On ne contestera pas, pour autant, le rôle d'inspirateur ou de réviseur qu'il a pu jouer pour d'autres parties, ou l'ensemble même de ces publications, comme de plusieurs autres: des notices critiques auront pour objet de tracer, en pareil

cas, les démarcations nécessaires. L'*Encyclopédie* pose de plus difficiles problèmes: à la limite, on ne peut exclure la possibilité ou la tentation offertes à son animateur, dont on connaît la faculté d'enthousiasme et l'universelle curiosité, d'en avoir retouché, sinon transformé, maints articles qui pourtant ne portent pas sa marque, et l'on a l'impression que son humeur ou son génie y transparaissent aux endroits les plus inattendus. Par contre, il est également possible que le directeur responsable ait avalisé de son astérisque, soit qu'il la jugeât satisfaisante ou indifférente, la rédaction que lui fournissaient d'autres collaborateurs, désireux de conserver l'anonymat. Sans tomber dans le laxisme de l'édition Assézat, qui faisait flèche de tout bois, les recueils qui, au fonds Vandeul, concernent l'*Encyclopédie* s'ouvrent trop largement aux articles de cette espèce. Le rigorisme du premier éditeur, Naigeon, paraît avoir été, en l'occurrence, mieux informé et plus sûr. En chaque cas litigieux, la critique d'attribution doit permettre à notre édition de trouver un moyen terme entre une ouverture excessive et une outrancière sévérité tandis que des indications précises renverront les curieux aux sources que Diderot a exploitées sans plus de sans-gêne que le chevalier de Jaucourt ou tout autre collaborateur de l'*Encyclopédie*: la compilation, dont ce dictionnaire se faisait à la fois une commodité et une règle, n'exclut nullement chez lui une originalité qui se manifeste par raccourcis, infléchissements ou fusées. Cette manière bien à lui de faire irruption dans les textes permet de saisir sur le vif la force de son imagination et la démarche de sa pensée.

C'est pourquoi on ne peut négliger de contrôler ses «plagiats» et de vérifier ses traductions, à commencer par celles dont le «journaliste» débutant s'était fait une première ressource. Sans doute aurait-il été fastidieux et abusif, autant que matériellement impossible, de rééditer à des fins de confrontation plus que des extraits de l'*Histoire de Grèce* de Temple Stanyan, ou tout le *Dictionnaire de Médecine* de Robert James, selon leur original anglais et la version qu'en a donné Diderot. Du moins à ces ouvrages est consacrée la place qui permettra d'indiquer les résultats essentiels d'une enquête que notre édition ne pouvait éluder: le philosophe, sinon l'écrivain, y découvre déjà ses premiers traits. Ouvrage à la fois de transition et de début, l'*Essai sur le mérite et la vertu*, tel que Diderot l'adapte, le présente et le commente, marque son entrée dans la carrière des lettres d'une façon qui aurait pu être discrète, mais qu'il a voulue fracassante. «On n'a jamais, dit-il, usé du bien d'autrui avec plus de liberté». Le *Discours préliminaire* se plaît à exagérer cette «liberté» et la hardiesse désinvolte d'une traduction, en fait beaucoup plus littérale qu'il ne le donnerait à croire; mais il vaut comme un manifeste pour l'avenir et ce dialogue polémique que Diderot engage dans ses notes avec son auteur inaugure une manière qui, jusqu'au bout, restera la sienne: ayant commencé par des réflexions en marge de Shaftesbury, il terminera, quelque quarante ans plus tard, par des réflexions en marge de Sénèque, équivalent d'un dernier examen de conscience.

Dans l'intervalle, la rencontre d'un autre lui sera restée indispensable pour fixer sa pensée et se découvrir lui-même, que cet autre ait pris visage dans un livre, un tableau, une conversation de société, la découverte d'un «original»; si bien que l'ensemble de son oeuvre constitue une sorte de «Lui et Moi», sans cesse différencié et renouvelé. De là l'importance de ses notes de travail, des «*marginalia*» que jalonnent pour un esprit en travail des lectures rarement inertes. Nous devons à cette pratique, que Diderot partageait avec les meilleurs esprits de son siècle: Voltaire et Rousseau, mais qui relevait chez lui du système, quelques unes de ses oeuvres les plus éclairantes: ses *Réfutations* Hs d'Hélvétius, ou celle d'Hemsterhuis, qui leur fait pendant. Est-il besoin de préciser que notre édition se gardera de dédaigner les écrits de ce genre, fussent-ils taxés de «rogatons», et qu'elle compensera de la sorte — et au-delà — la quantité des textes qu'elle se sera fait une obligation d'écarter?

Car c'est dans ce domaine — et dans celui de la *Correspondance* — que la découverte d'inédits garde sa meilleure chance. La disparition de la bibliothèque du Philosophe, apparemment laissée à l'abandon par ses «conservateurs» de Russie, n'est peut-être pas aussi irrémédiable qu'on avait pu le craindre, dans la mesure où sa perte relève non d'une destruction concertée, mais de l'incurie et de la dispersion. Les recherches de récupération, dont les premiers résultats avaient paru encourageants, peuvent et doivent être méthodiquement poursuivies. Le fonds de Lénin-grad, bien que les documents et les précieuses copies qu'il renferme soient désormais accessibles et reproduites sous forme de microfilms, n'a pas encore livré, ni-même dénombré toutes ses richesses. A plus forte raison, d'autres dépôts qui, à Moscou et ailleurs, portent témoignage de l'extraordinaire curiosité et activité dont fit preuve Diderot pendant son séjour en Russie et dans les premières années qui suivirent son retour: la révélation et la publication récente de plusieurs essais et projets, de caractère essentiellement politique, confirment avec quel sérieux il envisageait l'oeuvre de réforme dont il pensait être l'un des animateurs; de nombreux indices permettent de penser que la série ainsi constituée ou accrue est loin d'être close. Mais d'autres inédits, de caractère très différent et d'origine très diverse, ont été entre temps révélés, d'une importance parfois aussi considérable que le commentaire d'Hemsterhuis; d'autres peuvent surgir encore de Hollande, d'Allemagne, d'Angleterre ou d'autre pays. Leur découverte reste sans doute aléatoire en son principe, mais le résultat qu'on peut en espérer est moins sujet à caution que l'opération qui vise à récupérer la part de Diderot dans les périodiques dont il a été un des pourvoyeurs anonymes et, surtout, à l'extraire des oeuvres, comme celles du baron d'Holbach, à l'élaboration desquelles il s'est trouvé intimement ou occasionnellement associé. Quant au fonds Vandeul, dont Herbert Dieckmann a établi un inventaire qui est un modèle d'exactitude et de prudence, si son contenu a pu décevoir ceux qui en attendaient des révélations sensationnelles, il remplit excellemment le rôle qu'on pouvait

moins romanesquement en espérer: associé aux copies de Léninegrad, dont il a permis la réévaluation, il fournit l'instrument de vérification et de contrôle, sans lequel il était impossible d'entreprendre ni même de concevoir une édition critique des oeuvres de Diderot.

On sait ce qu'il convient d'entendre par là: un texte de base homogène, reproduit comme le meilleur, c'est-à-dire le plus sûr, après un examen rigoureux de la tradition, cet examen étant attesté par un appareil critique qui en fournit les variantes. Les données du problème diffèrent nécessairement pour chacune des oeuvres ou chacun des fragments de Diderot, aussi hétérogènes dans leur provenance que dans leur nature. Dans bien des cas, l'éditeur devra se contenter d'un texte unique. Dans d'autres, comme celui du *Rêve de d'Alembert*, dont on connaît au moins trois rédactions successives et différentes, toutes trois à leur date parfaitement autorisées, il se heurtera à un excès de richesse dont il ne pourra détailler tous les éléments, sous peine d'outrepasser les limites d'une édition générale. Celle-ci ne peut imposer à ses collaborateurs d'autre obligation que de fournir les données d'un appareil critique, fût-il réduit à sa plus simple expression, en laissant à chacun le soin de les mettre en oeuvre selon le degré d'approximation qu'ils jugeront convenable. Toutes informations à ce sujet, de même que l'indication des règles qui serviront de références, seront précisées dans les introductions ou notices concernant chaque texte ou groupement de textes.

Une question préalable a dû être réglée, non sans hésitation ni scrupule: celle de l'orthographe. Certains écrivains du XVIII^{ème} siècle attachaient à leur graphie une importance poussée, dans le cas de Jean-Jacques Rousseau, jusqu'à l'intransigeance ou à la manie. Une règle de fidélité s'impose en pareil cas, d'autant plus facile à suivre que nous disposons, pour la quasi-totalité des ouvrages de Rousseau, d'un ou plusieurs manuscrits autographes, qui permettent de contrôler et de rectifier la graphie des éditions, comme, dans toute la mesure du possible, il ne manquait pas de le faire lui-même. Mais nos ressources sont bien moindres pour une édition de Diderot, puisque nous ne possédons de lui qu'un nombre relativement petit de manuscrits, minutes ou copies autographes ou même de copies que l'on puisse considérer comme littéralement fidèles, soit qu'il en ait fait personnellement la révision, soit tout au moins qu'elles aient été exécutées conformément à ses ordres, sur un texte qu'il avait fourni. S'il en eût été autrement, et bien que son orthographe paraisse relever de l'insouciance plus que du système ou de parti-pris, nous n'aurions pas manqué de la reproduire, à titre de curiosité et pour donner témoignage de sa signature ou de son humeur, en convenant pour tout le reste d'une sorte d'orthographe moyenne, à la mode de 1750 ou de 1780. Mais ce «reste» est vraiment trop considérable, et les disparates ou fantaisies typographiques qu'il accuse, à la seule responsabilité de l'imprimeur ou de quelque compositeur négligent, n'auraient pu être qu'une

source de confusion. Pour ne pas créer de dissonances, le plus raisonnable était donc de moderniser l'ensemble, suivant les règles ou habitudes actuellement en usage. Cette modernisation de principe offrira, en autres avantages, celui de faciliter l'établissement d'un index lexicologique, auquel l'utilisation des techniques les plus récentes permettra de donner un caractère exhaustif. Portant sur la totalité de l'oeuvre, y compris la *Correspondance*, cet index donnera leur fondement le mieux assuré aux études sur la langue et même la pensée de Diderot, et il aura en lui-même un caractère novateur. Mais pour simple et commode qu'elle paraisse, la solution adoptée soulève, en sa mise en oeuvre, bien des difficultés. L'uniformisation de noms propres, à partir de graphies différentes, peut donner lieu à maintes erreurs, de même que la modernisation orthographique de certain vocabulaire technique en usage dans l'*Encyclopédie*. Dans les cas douteux, les dénominations ou graphies anciennes seront soit maintenues dans le texte, soit reproduites en note. Des facsimilés, aussi nombreux et étendus que possible, portant sur les manuscrits autographes ou sur les copies les plus autorisées, témoigneront de l'orthographe, mais surtout de la ponctuation propre à Diderot. On sait en effet que dans l'usage général du siècle, la ponctuation garde beaucoup de liberté et que, au lieu de s'asservir à des conventions grammaticales ou logiciennes, son emploi relève plutôt de l'affectivité et du rythme. Diderot en fait, à ce titre, un usage très expressif. Il importe donc de la respecter, et comme on peut le faire, à la différence de l'orthographe, sans inconvénient majeur, notre édition s'efforcera de la reproduire fidèlement, au moins pour tous les textes édités à partir des manuscrits ou sous la caution formelle de l'écrivain.

Car c'est lui seul qui doit avoir la parole, et si le premier devoir de ses éditeurs relève de l'exactitude, le second implique de leur part assez de discrétion et de modestie pour résister à la tentation de se substituer à lui, en se proclamant ses interprètes. Après avoir rassemblé sur ses oeuvres les divers éléments d'information qui en permettront ou en faciliteront la lecture et la compréhension littérale, ils laisseront à de plus hasardeux exégètes l'avantage d'en dégager la signification profonde ou d'en apprécier la valeur. C'est pourquoi les introductions et notices, dont seront pourvus ses ouvrages ou groupements d'ouvrages, se feront une loi d'être précises et sobres. De caractère essentiellement objectif, elles ne pourront certes éviter, à partir des données mêmes qu'elles auront dégagées, d'aborder des problèmes de genèse, d'intention, d'originalité, voire de trancher entre des interprétations traditionnelles pour en proposer, le cas échéant, des nouvelles. Mais elles se garderont alors des constructions arbitraires: cautionnées ou non par on ne sait quelle «science de la littérature», celles-ci peuvent être brillantes et témoigner expressivement d'une actualisation de Diderot selon des démarches de la pensée, des préoccupations ou des goûts propres à notre temps. Mais s'il lui est im-

possible de s'abstraire de l'histoire, une édition qui se veut durable peut avoir la légitime prétention d'échapper à la mode: l'objectivité, considérée non comme une notion dont on discute à loisir, mais comme une pratique de travail, lui en offre le plus sûr moyen.

L'annotation se soumettra communément à cette exigence de principe. Les notes qui accompagneront le texte, selon un système d'appel numérique, se borneront à fournir sous forme brève les renseignements ou éclaircissements lexicologiques, historiques ou techniques jugés indispensables, de même que la traduction des textes cités en langues étrangères. Sauf cas exceptionnels, toutes indications concernant les sources, analogies ou concordances ne donneront lieu à des citations, ni moins encore à des commentaires, mais seulement à des références et renvois chiffrés. On ne peut cependant contester que la compréhension de Diderot appelle, dans certains cas, des précisions, des considérations, voire des discussions nécessairement plus étendues. D'où un second type de notes répondant à un appel par lettres, elles seront rassemblées à la suite de chaque ouvrage, série ou volume. Les responsables de l'édition veilleront à maintenir dans les limites raisonnables le commentaire ainsi défini.

O WYDANIU „OEUVRES COMPLÈTES” DIDEROTA
W IMIENIU KOMITETU PUBLIKACJI: HERBERT DIECKMANN, JACQUES
PROUST, JEAN VARLOOT, SEKRETARZ GENERALNY

STRESZCZENIE

U progu wielkiego dzieła edytorskiego — *Dzieł wszystkich Diderota* — Jean Fabre przedstawia w imieniu swoim i całego Komitetu tej publikacji założenia redakcyjno-edytorskie i rozważa specyficzne trudności, z jakimi zmagać się musi to przedsięwzięcie. Decydują o nich nie tylko arbitralne posunięcia poprzednich wydawców dzieł Diderota i brak rękopisów, ale także specyficzne właściwości twórczości Diderota — filozofa, uczonego, pisarza-artysty, publicysty. Wchodzi tu w grę różnorodność tematyki i form wypowiedzenia, swoboda pisarza w przekraczaniu norm rodzajowych, trudno uchwytne granice pomiędzy jego przetwórczo-twórczą pracą publicysty przyswajającego materiały obce a pracami obcymi z cechami stylu podpatrzonymi u Diderota, a więc w wielu wypadkach trzeba się zająć i rozstrzygnięciem autorstwa. Przewidziane zostały dla edycji wstępy do tomów i grup utworów, noty i komentarze — jednakowoż z zastrzeżeniem, że ten wkład wydawców będzie rzeczowy, zwarty, pozbawiony zakusów interpretacyjnych. Taka powściągliwość należy się osobowości wielkiego pisarza. „On to jedyny — powiada Jean Fabre — powinien tutaj mieć głos; jeśli pierwszym obowiązkiem wydawców jest ścisłość i dokładność, to drugi z ich obowiązków wymaga od nich dyskrecji i skromności koniecznych dla przezwyciężenia pokusy postawienia siebie samych na miejsce autora jako interpretatorów”. Ponadto w edycji mającej ambicję trwałości nie może być miejsca na konstrukcje arbitralne w duchu nowoczesnej „nauki o literaturze”.

Streściła Stefania Skwarczyńska